



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 92234

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur l'impérieuse nécessité de renoncer à toute nouvelle augmentation du prix de l'électricité. Le Gouvernement a confirmé le projet d'augmentation de la « contribution au service public de l'électricité » (CSPE), qui pourra ainsi passer de 4,50 à 7,50 euros par MWh. Ce relèvement se traduira par une nouvelle hausse de la facture de nos concitoyens de près de 4 %, soit un cumul de 7 % en 6 mois. C'est du jamais vu, alors même que le projet de réforme du marché de l'électricité, actuellement en discussion, fera probablement à nouveau bondir les tarifs. Le coût du financement des énergies propres ne doit pas reposer seulement sur les consommateurs. Les PME et les ménages modestes seront les premiers pénalisés. De nouveaux mécanismes ou compensations, comme l'extension de l'accessibilité aux tarifs de première nécessité, doivent être avancés en contrepartie pour éviter d'aggraver encore un peu plus la précarité énergétique. Il lui demande si, comme cela s'impose, le Gouvernement envisage de revenir sur cette nouvelle augmentation du prix de l'électricité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92234

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 novembre 2010, page 11865

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)